

Cop 26 : Caen marche pour le climat

Samedi, une marche pour le climat est organisée à Caen, alors que les dirigeants du monde sont réunis à Glasgow pour la Cop26.



Lors d'une précédente marche pour le climat dans le centre-ville de Caen, le 20 septembre 2019.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

La 26^e Conférence des Nations unies sur le climat (ou Cop26) se déroule du 1^{er} au 12 novembre, à Glasgow, en Écosse. Les chefs d'États devront trouver un terrain d'entente pour atténuer les effets du changement climatique, dont les conséquences sont déjà dramatiques.

Pour encourager les dirigeants à prendre le sujet à bras-le-corps, une journée d'actions pour la justice climatique est prévue à travers le monde, samedi 6 novembre. À Caen, près de trente associations, collectifs ou syndicats appellent ainsi à une marche pour le climat, qui partira des Rives de l'Orne, à 14 h 30.

Novembre pour le climat

Cette marche est le temps fort du mois mais beaucoup d'autres actions sont prévues jusqu'à fin novembre.

Au programme : ce mercredi 3, de 14 h à 15 h, animation La fresque du climat à la Centrifugeuz, à Caen ; jeudi 4, à 20 h, conférence-débat « Climat et crise de la biodiversité », à l'amphi Tocqueville, sur le campus 1 de l'université ; samedi 6, à 20 h, projection-débat du film *Marcher sur*

l'eau, en avant-première au Café des images d'Hérouville ; dimanche 7, à 14 h, conférence-débat « Qu'est-ce que la décroissance ? » à la salle de la Mer, à Bernières-sur-Mer ; mercredi 10, à 14 h 30, débat sur les conséquences du réchauffement climatique, à la Centrifugeuz ; mercredi 10, à partir de 19 h, soirée festive à la salle Pierre-Sémard, à Caen ; samedi 13, à 14 h 30, Vélorution, au départ de la Maison du vélo à Caen ; mardi 16, à 20 h, table ronde et débat « Agriculture, alimentation » à la Maison des syndicats de Caen ; mercredi 17, à 19 h 30, conférence-atelier « Qu'est-ce que la décroissance ? », au Café des images ; vendredi 19, à 14 h, rencontre avec Fatima Ouassak, universitaire et militante, à la Centrifugeuz ; mardi 23, à 20 h, débat « Transports et mobilité », à la salle des fêtes de Louvigny ; mercredi 24, à 20 h, débat « Énergie et sobriété », à la Maison des syndicats de Caen.

Élodie DARDENNE.

Tout le programme sur la page Facebook : Uni.e.s pour le climat - Caen.

Unir la ville change de nom, pas de mission

L'Association de médiation et d'insertion vers l'emploi Unir la ville va changer de nom. Une nouvelle identité, pour davantage de clarté.



De gauche à droite : Bruno Guégan, président d'Unir la ville ; Aurélie, Bénédicte et Nora, anciennes médiatrices ; et Pascal Dalibert, directeur de l'association.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Ce n'est ni une marque de biscuits fourrés, ni un cocktail britannique. Un Pimms, c'est un Point information médiation multiservices. Il y en a un à Caen, dans le quartier de La Grâce-de-Dieu, depuis 1999 et un autre à Hérouville-Saint-Clair depuis 2006.

Gérés par l'association locale Unir la ville, ces Pimms emploient treize médiateurs en réinsertion professionnelle. Leur mission, servir d'intermédiaire entre les citoyens et certaines entreprises de service public, comme La Poste, la SNCF ou EDF.

Servir « d'intermédiaires neutres »

« Les Pimms ont été lancés à Lyon, quand plusieurs acteurs se sont rendu compte qu'ils rencontraient tous des difficultés dans les mêmes parties de la ville », explique Bruno Guégan, directeur de Keolis Caen Mobilités et président d'Unir la ville.

« Factures impayées, billets non validés, échanges houleux aux guichets... », énumère-t-il. Ces entrepri-

ses se sont alors réunies pour lancer un réseau d'associations qui serviraient d'intermédiaire neutre pour apaiser les conflits, sensibiliser aux bonnes pratiques et informer les gens sur leurs droits. »

« Pimms Médiation Caen Calvados »

Problème, l'association caennaise a parfois du mal à se faire comprendre : « On gère des Pimms, mais on s'appelle Unir la ville... Ce n'était pas toujours clair pour tout le monde », reconnaît Pascal Dalibert, son directeur. La nouvelle année sera donc synonyme d'une nouvelle identité : dès le 1^{er} janvier, l'association sera rebaptisée Pimms Médiation Caen Calvados. Un nom plus clair donc, synonyme aussi d'une ambition plus vaste : « Nous ne fermons pas la porte à un développement à l'échelle du département, glisse Bruno Guégan. Mais ce n'est pas encore d'actualité. »

Lucas LARCHER.

Il achète une voiture volée et maquillée

À Caen, un homme de 27 ans a été condamné pour avoir acheté une voiture volée et dont le numéro de série a été remplacé.

Justice

En septembre 2018, la préfecture remarque une anomalie dans une demande de changement d'immatriculation pour un véhicule acheté en Allemagne. La gendarmerie enquête. Les formulaires d'immatriculation vierges ont été volés à Duisburg (Allemagne), en avril 2017.

La voiture est épluchée : le numéro de série a été limé et remplacé par un faux. La voiture a été volée, en juin 2018, à côté de Tourcoing (Nord). L'acquéreur a déjà acheté plusieurs voitures, rapidement revendues.

L'homme a été jugé, le 27 octobre, par le tribunal correctionnel de Caen, uniquement sur les faits concernant le véhicule. Il conteste avoir su que la voiture était volée et affirme qu'il l'a trouvée via Le Bon coin. Pourtant, il ne l'a pas achetée en Allemagne mais à Lille, en juin 2018, auprès d'un gara-

giste dont l'établissement serait situé à Tourcoing, dont il ne peut fournir que le prénom et qui, selon lui, « parlait mal français ».

Puis, comme l'homme était en prison, il a demandé à sa compagne d'engager pour lui les démarches d'immatriculation. À 27 ans, il a huit condamnations au casier. Il a pu faire aménager sa dernière peine sous bracelet, en quittant le Calvados pour la Manche. Le ministère public énumère toutes les anomalies de cette vente : « Il n'y a rien qui va. C'est la preuve que c'est fait sous le manteau. »

Pour la défense, M^e Lebreton plaide « qu'il a grandi dans une famille défaillante. La seule structure solide dans sa vie, c'est son couple. »

Le tribunal le condamne à quatre mois de prison. Il devra verser aux propriétaires réels de la voiture 2 500 € de préjudice matériel et 500 € de préjudice moral.

Justice en bref

Il lançait des balles de tennis dans la prison

À 22 h 40, le 4 avril, la police reçoit un signalement de la maison d'arrêt de Caen. Deux hommes sont filmés par une vidéosurveillance. L'un tient un sac à dos dans lequel son comparse pioche des objets. La police parvient à attraper l'un des intrus. Il jetait des balles de tennis dans l'enceinte de la

maison d'arrêt, qui contenaient pour l'une du cannabis et l'autre un téléphone portable. Son comparse a pu échapper à la police. Le jeune de 18 ans, absent à la barre du tribunal correctionnel de Caen, le 27 octobre, est condamné à trois mois de prison avec sursis et à 400 € d'amende.

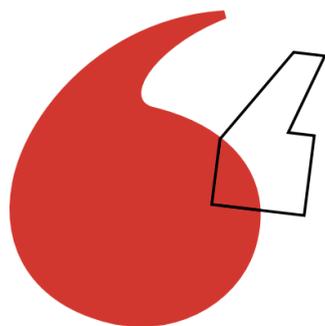
Revente de cannabis et cocaïne : cinq mois ferme

Lors d'un contrôle d'identité rue d'Auge, le 2 juillet, les policiers interpellent un homme, âgé de 21 ans, avec 15,18 g de résine de cannabis, 4,42 g de cocaïne, une balance de précision et 205 €.

À la rue, il avait reconnu avoir acheté les stupéfiants pour les revendre.

Déjà condamné, en 2019, pour violence en rébellion par le tribunal correctionnel de Toulon, il était sous le coup d'un sursis probatoire.

Le tribunal judiciaire de Caen a suivi les réquisitions du ministère public en le condamnant, hier, en son absence, à cinq mois ferme.



Adieu
la carte de fidélité.
Bonjour
le compte M⁹

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2021 M⁹
POUR TOUTE ADHÉSION AU COMPTE M⁹

3 MOIS OFFERTS*

SUR UN ABONNEMENT MONOPFLIX DE 6 MOIS

AVEC L'ABONNEMENT, BÉNÉFICIEZ DE
-10% DE REMISE SUR VOS COURSES
ALIMENTAIRE, HYGIÈNE ET ENTRETIEN.



MONOPRIX